



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2013**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo  
Madame la conseillère Paola L. Hawa  
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

Me Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**09-213-13 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Ryan Young

D'ouvrir la séance ordinaire du 9 septembre 2013. Il est 19 h 52

Adoptée à l'unanimité.

**09-214-13 Ordre du jour**

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

09-213-13 Ouverture de la séance

09-214-13 Ordre du jour

**2. Période de questions allouée aux personnes présentes****3. Dépôt de la correspondance****4. Adoption de procès-verbaux du conseil**

09-215-13 Adoption de procès-verbaux

**5. Conseil d'agglomération**

## 5.1. Orientations du conseil

09-216-13 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 26 septembre 2013

## 5.2. Autres sujets

**6. Sécurité publique**

09-217-13 Service de sécurité publique

09-218-13 Acceptation de la démission de Monsieur François Lalonde du Comité de circulation et sécurité publique

**7. Développement communautaire**

09-219-13 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête des employés

**8. Urbanisme**

8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

## 8.3. Autres sujets

09-220-13 Acceptation de la démission de Madame Diane de Chantal du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

**9. Services techniques**

## 9.1. Autorisation de dépenses.

09-221-13 Octroi de contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie visant la réalisation des études préparatoires et la préparation des plans et

- devis préliminaires pour la réfection de la rue Garden City – Appel d’offres sur invitation
- 09-222-13 Octroi de contrat pour la fourniture de services de laboratoire pour la réfection de la rue Garden City – Contrat de gré à gré
- 09-223-13 Appel d’offres sur invitation - divers travaux de réfection de maçonnerie au Centre Harpell
- 09-224-13 Octroi de contrat pour la réalisation de travaux de remplacement du pavé uni sur une section de la Promenade – Site de l’ancien kiosque et travaux connexes – Appel d’offres sur invitation
- 09-225-13 Octroi de contrat pour la réalisation de travaux de réfection de la toiture du 60 rue Saint-Pierre – Appel d’offres sur invitation
- 09-226-13 Paiement d’honoraires relativement à la surveillance – Réfection du réseau routier
- 09-227-13 Octroi de contrat pour la fourniture de services de laboratoire pour la réfection du réseau routier – Contrat de gré à gré
- 9.2. Conclusion de contrats
- 9.3. Acceptation de plans
- 9.4. Réception de travaux
- 09-228-13 Décompte progressif - Projet de restauration des façades de l’Hôtel de ville
- 09-229-13 Décompte progressif – Réfection des infrastructures municipales – Enfouissement d’utilités publiques Rue Ste-Anne, Phase III
- 9.5. Autres sujets
- 09-230-13 Autorisation à signer le protocole d’entente avec la Ville de Kirkland quant à l’utilisation de leur site de dépôt de neige usée pour la saison 2013-2014
- 09-231-13 Autorisation d’aller en appel d’offres public avec système de pondération et d’évaluation des offres– Conception et construction d’un réseau de fibre optique municipal
- 09-232-13 Autorisation d’aller en appel d’offres sur invitation pour la fourniture de 65 têtes de luminaire de type Philips RoadStar (DEL)
- 10. Environnement**
- 09-233-13 Résolution contre le transport de déchets radioactifs liquides
- 09-234-13 Octroi de subventions dans le cadre du fonds < vers un avenir durable 2013 >
- 09-235-13 Autorisation d’aller en appel d’offres public avec critères d’évaluation - Étude environnementale – Secteur Nord
- 09-236-13 Sainte-Anne en fleurs

**11. Développement économique et touristique****12. Finances**

12.1. dons / promotions / aides financières

12.2. Autres sujets

09-237-13 Adoption des comptes

09-238-13 Adoption du processus budgétaire 2014

09-239-13 Adoption du processus budgétaire Programme  
Triennal d'Immobilisation (PTI) 2014-2015-201609-240-13 Facturation d'Hydro-Québec – Réfection de la rue  
Sainte-Anne – Phase III**13. Administration et greffe**13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de  
mandats

13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

09-241-13 Confirmation mandatant l'Union des municipalités du  
Québec comme mandataire du regroupement d'achat  
d'assurances de dommages et de gestionnaire de  
risques09-242-13 Appui aux démarches de la Fédération canadienne  
des municipalités (FCM) sur la sécurité ferroviaire**14. Ressources humaines**

14.1. Contrats et ententes

14.2. Autres sujets

**15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**09-243-13 Avis de motion du règlement numéro 757 relatif au  
contrôle de l'éclairage extérieur de la Ville de Sainte-  
Anne-de-Bellevue09-244-13 Avis de motion du règlement numéro 510-132 relatif au  
stationnement sur les rues Aumais, Meloche, et  
boulevard Industriel**16. Dépôt de documents****17. Levée de la séance**

09-245-13 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES  
PRÉSENTES**

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19h53 et s'est terminée à 20h25 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Raymond	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MTQ et nouvelle conduite de gaz;</li> <li>▪ Réparations de la station de pompage Leslie Dowker;</li> <li>▪ Usage de la génératrice à l'extérieur de la station de pompage Leslie Dowker;</li> </ul>
M. Labelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avis de motion relatif au stationnement sur la rue Meloche;</li> <li>▪ Résolution pour un appel d'offres relatif à l'installation de la fibre optique;</li> <li>▪ Résolution 09-217-13 pour le service de la sécurité publique;</li> </ul>
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Étude de circulation de la Ville de Baie d'Urfé pour l'implantation d'un complexe sportif;</li> <li>▪ Résolution 09-217-13 pour le service de la sécurité publique;</li> <li>▪ Pouvoirs limités du service de la sécurité publique;</li> </ul>
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Titre de la résolution 09-217-13 pour le service de la sécurité publique;</li> <li>▪ Profil recherché du chef de service de la sécurité publique;</li> <li>▪ Économies pour un futur service de la sécurité publique en régie;</li> </ul>
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Date de fin de contrat de M. Godon;</li> <li>▪ Dates prévues pour l'enfouissement des câbles d'Hydro-Québec;</li> </ul>
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démarches pour avoir un service de sécurité publique à l'interne;</li> </ul>
Mme Chevalier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Motivations pour avoir un service de sécurité publique à l'interne;</li> </ul>
M. Labelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'employés à la Ville;</li> <li>▪ Nombre de chefs de service.</li> </ul>

### 3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

### 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

#### 09-215-13 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 août 2013;

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

## 5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

### 5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

<b>09-216-13</b> <b>Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 26 septembre 2013</b>
--

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 26 septembre 2013, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

### 5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

<b>09-217-13</b> <b>Service de sécurité publique</b>
--

ATTENDU QUE le contrat de la Ville avec la compagnie Sécurité des Deux-Rives expire le 31 décembre 2013;

ATTENDU QUE le Conseil ne désire pas retourner en appel d'offres pour confier le mandat de la sécurité publique à une firme externe;

ATTENDU QUE pour des raisons d'efficacité et de rentabilité, le Conseil juge opportun d'embaucher des agents de sécurité et un chef de service;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Gerry Lavigne

De procéder au recrutement du poste de Chef de service, Sécurité publique, ceci conformément à la politique DG-P-11-02.

D'autoriser le directeur général à signer les contrats de travail pour les patrouilleurs municipaux, tel que soumis au document << Contrat de travail daté du 3 septembre 2013 >>.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire du chef de service à même le poste budgétaire 02-290-00-140 du fonds général.

D'autoriser la dépense et le paiement de frais de publication à même le poste budgétaire 02-190-00-285 du fonds général.

**Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :**

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Ryan Young
- Gerry Lavigne
- James Anderson
- Michel Bouassaly

Conseillère contre l'adoption de la résolution :

- Paola L. Hawa

<b>09-218-13</b>	<b>Acceptation de la démission de Monsieur François Lalonde du Comité de circulation et sécurité publique</b>
------------------	---

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'accepter la démission de Monsieur François Lalonde du Comité de circulation et sécurité publique.

De remercier Monsieur François Lalonde de son implication bénévole au sein de ce comité.

Adoptée à l'unanimité

## **7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

<b>09-219-13</b>	<b>Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête des employés</b>
------------------	--

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête des employés le 30 novembre 2013 au Centre Harpell;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des affaires juridiques - Greffière afin d'obtenir le permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête des employés le 30 novembre 2013 au Centre Harpell.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

## **8. URBANISME**

### **8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### **8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### **8.3. AUTRES SUJETS**

<b>09-220-13</b>	<b>Acceptation de la démission de Madame Diane de Chantal du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)</b>
------------------	---

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'accepter la démission de Madame Diane de Chantal du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU).

De remercier Madame Diane de Chantal de son implication bénévole au sein de ce comité.

Adoptée à l'unanimité.



## 9. SERVICES TECHNIQUES

### 9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES.

<b>09-221-13</b>	<b>Octroi de contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie visant la réalisation des études préparatoires et la préparation des plans et devis préliminaires pour la réfection de la rue Garden City – Appel d'offres sur invitation</b>
------------------	---

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 22 août 2013;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie visant la réalisation des études préparatoires et la préparation des plans et devis préliminaires pour la réfection de la rue Garden City au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'octroyer le contrat à la *firme BPR Infrastructure Inc.* pour un montant de 13 705,02 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie visant la réalisation des études préparatoires et la préparation des plans et devis préliminaires pour la réfection de la rue Garden City.

D'autoriser la dépense et le paiement de 13 705,02 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

<b>09-222-13</b>	<b>Octroi de contrat pour la fourniture de services de laboratoire pour la réfection de la rue Garden City – Contrat de gré à gré</b>
------------------	---

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture de services de laboratoire pour la réfection de la rue Garden City au *Laboratoire Qualitas* ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'octroyer le contrat à la compagnie *Laboratoire Qualitas* pour un montant de 15 098 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services de laboratoire pour la réfection de la rue Garden City.

D'autoriser la dépense et le paiement de 15 098 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

**09-223-13 Appel d'offres sur invitation - divers travaux de réfection de maçonnerie au Centre Harpell**

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 27 août 2013;

ATTENDU QUE les soumissions de l'appel d'offres sont hors normes en ce qui concerne les appels d'offres sur invitation et plus élevées que les coûts prévus;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Paola L. Hawa

De rejeter les soumissions reçues pour divers travaux de réfection de maçonnerie au Centre Harpell.

Adoptée à l'unanimité.

**09-224-13 Octroi de contrat pour la réalisation de travaux de remplacement du pavé uni sur une section de la Promenade – Site de l'ancien kiosque et travaux connexes – Appel d'offres sur invitation**

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 17 juillet 2013;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la réalisation de travaux de remplacement du pavé uni sur une section de la Promenade – Site de l'ancien kiosque au plus bas soumissionnaire conforme ;

ATTENDU QUE le Directeur des services techniques doit procéder à des travaux connexes dans le cadre de ce projet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'octroyer le contrat à la compagnie *Les Terrassements Multi-Paysages Inc.* pour un montant de 46 166,49 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux de remplacement du pavé uni sur une section de la Promenade – Site de l'ancien kiosque.

2277

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à des travaux de relocalisation de deux lampadaires (enlèvement et déplacement) et réfection de murets de bois pour un montant de 7 000 \$, taxes incluses.

D'autoriser la dépense totale de 53 166,49 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

<b>09-225-13    Octroi de contrat pour la réalisation de travaux de réfection de la toiture du 60 rue Saint-Pierre – Appel d'offres sur invitation</b>
--

ATTENDU QUE    les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 5 septembre 2013;

ATTENDU    la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la réalisation de travaux de réfection de la toiture du 60 rue Saint-Pierre au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Ryan Young

D'octroyer le contrat à la compagnie *Couverture Montréal Nord Ltée* pour un montant de 57 315,04 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux de réfection de la toiture du 60 rue Saint-Pierre.

D'autoriser la dépense de 57 315,04 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

<b>09-226-13    Paiement d'honoraires relativement à la surveillance – Réfection du réseau routier</b>
--

ATTENDU QUE    pour faire suite à la décision du conseil municipal de procéder à la réfection du réseau routier en utilisant un procédé par pulvérisation et pavage (deux couches) plutôt que par des opérations de planage suivi d'une couche unique de pavage;

ATTENDU QUE    ce changement implique une durée de travaux plus longue;

ATTENDU    la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'autoriser le paiement d'honoraires additionnels relativement à la surveillance de la réfection du réseau routier ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'accepter la demande formulée par la firme Comeau Experts-conseils, quant à des honoraires supplémentaires de 8 450,66 \$, taxes incluses, pour la surveillance des travaux relatifs au projet de réfection du réseau routier.

D'autoriser la dépense et le paiement de 8 450,66 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

<b>09-227-13</b>	<b>Octroi de contrat pour la fourniture de services de laboratoire pour la réfection du réseau routier – Contrat de gré à gré</b>
------------------	---

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture de services de laboratoire pour la réfection du réseau routier au *Laboratoire Qualitas* ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'octroyer le contrat à la compagnie *Laboratoire Qualitas* pour un montant de 12 526,53 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services de laboratoire pour la réfection du réseau routier.

D'autoriser la dépense et le paiement de 12 526,53 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

**9.2. CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.3. ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**

<b>09-228-13</b>	<b>Décompte progressif - Projet de restauration des façades de l'Hôtel de ville</b>
------------------	---

ATTENDU la résolution 12-328-12 qui octroyait le contrat à la compagnie Afcor Construction Inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'entériner la recommandation de paiement des architectes Fournier Gersovitz Moss Drolet et Associés signée par M. Nicolas Létourneau, datée du 23 août 2013, du décompte progressif numéro 6 relativement aux travaux de restauration des façades de l'Hôtel de ville.

D'autoriser le paiement de la somme de 61 203,77 \$, taxes incluses, à même le fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.

**09-229-13 Décompte progressif – Réfection des infrastructures municipales – Enfouissement d'utilités publiques Rue Ste-Anne, Phase III**

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 736;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'entériner la recommandation de paiement du professionnel BPR, datée du 28 août 2013, du décompte progressif numéro 14, relativement aux travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III) incluant la libération de la retenue de 5% correspondant à la réception provisoire partielle des travaux réalisés à ce jour.

D'autoriser le paiement de la somme de 66 271,38 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 736.

Adoptée à l'unanimité.

**9.5. AUTRES SUJETS**

**09-230-13 Autorisation à signer le protocole d'entente avec la Ville de Kirkland quant à l'utilisation de leur site de dépôt de neige usée pour la saison 2013-2014**

ATTENDU QUE le tarif est de 2,00 \$/m<sup>3</sup> de neige transportée à ce site pour un maximum de 10 000 m<sup>3</sup> de neige ;

ATTENDU QUE ce tarif exclut les frais de soufflage qui sont assumés par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet de signer le protocole d'entente avec la Ville de Kirkland quant à l'utilisation de leur site de dépôt de neige usée ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser le directeur général à signer le protocole d'entente avec la Ville de Kirkland quant à l'utilisation de leur site de dépôt à neige.

D'autoriser une dépense maximale de 8 000.00 \$, taxes non applicables, pour l'utilisation du dépôt de neige usée à même le poste budgétaire 02-330-00-419 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**09-231-13 Autorisation d'aller en appel d'offres public avec système de pondération et d'évaluation des offres– Conception et construction d'un réseau de fibre optique municipal**

ATTENDU QU' à la suite du dépôt du rapport intitulé << Plan d'action des TI janvier 2013 >>, la Ville doit procéder à l'installation d'un réseau municipal de fibre optique reliant l'hôtel de ville, le garage municipal, le Centre Harpell et le babillard électronique situé sur la rue Saint-Pierre;

ATTENDU la résolution 05-132-13;

ATTENDU QU' à suite de la préparation des documents d'appel d'offres, les critères d'évaluation ainsi que de pondération doivent être modifiés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'abroger le paragraphe spécifiant les critères d'évaluation de la résolution 05-132-13 et de le remplacer par le suivant, à savoir :

De retenir les critères d'évaluation suivants :

Critères	Pondération %
Expérience du personnel clé	30
Expérience de relève du personnel clé	15
Échéancier de réalisation	15
Expérience du soumissionnaire dans la conception et la construction d'un réseau de fibres optiques	20
Expertise du soumissionnaire	20

D'approuver les critères d'évaluation révisés tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité.

**09-232-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 65 têtes de luminaire de type Philips RoadStar (DEL)**

ATTENDU QUE la Ville désire mettre en application son Plan de développement durable en ce qui concerne l'éclairage de rue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 65 têtes de luminaire de type Philips RoadStar (DEL).

Adoptée à l'unanimité.

## 10. ENVIRONNEMENT

### **09-233-13 Résolution contre le transport de déchets radioactifs liquides**

ATTENDU QUE le Comité de l'environnement a analysé la demande formulée par Monsieur Gaétan Ruest, maire d'Amqui et porte-parole du Regroupement des municipalités québécoises pour un futur énergétique socialement responsable, visant l'opposition des municipalités canadiennes au transport de déchets radioactifs liquides ;

ATTENDU QUE le Comité de l'environnement est d'avis qu'il est important de questionner tout transport de déchets radioactifs, la Ville ayant sur son territoire, deux autoroutes, deux voies ferrées, un corridor aérien et une voie maritime ;

ATTENDU QUE le Comité de l'environnement recommande au conseil municipal d'appuyer la démarche du maire d'Amqui ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Ryan Young

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue s'oppose à tout transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne.

De transmettre une copie de la présente résolution à :

Monsieur Gaétan Ruest, maire d'Amqui;  
Monsieur Francis Scarpaleggia, député fédéral de Lac Saint-Louis;  
Monsieur Geoffrey Kelley, député provincial de Jacques-Cartier.

Adoptée à l'unanimité.

### **09-234-13 Octroi de subventions dans le cadre du fonds < vers un avenir durable 2013 >**

ATTENDU QUE le comité avait recommandé de faire un deuxième appel de projets de manière à permettre l'attribution des sommes totales prévues au fonds soit 10 000 \$;

ATTENDU la recommandation du Comité de l'Environnement à l'effet d'octroyer la subvention suivante dans le cadre du fonds <vers un avenir durable 2013> ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'octroyer, à la suite du deuxième appel de projets, la subvention suivante dans le cadre du fonds <vers un avenir durable 2013> à :

Local Organic Farms Tours pour un montant de 3 966,00 \$  
afin d'amener les jeunes et les résidents de la ville à apprécier les produits frais et locaux.

D'autoriser la dépense et le paiement de 3 966 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-452-30-439 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>09-235-13 Autorisation d'aller en appel d'offres public avec critères d'évaluation - Étude environnementale – Secteur Nord</b></p>
--

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire procéder à un appel d'offres public avec système de pondération et d'évaluation des offres de services;

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit approuver par résolution les critères d'évaluation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres public avec système de pondération et d'évaluation des offres <<Étude environnementale Secteur Nord >> à savoir :

De retenir les critères d'évaluation suivants :

Critères	Pondération %
Expérience de la firme	20
Expérience du chargé de projet	15
Composition et expérience de l'équipe affectée aux travaux	15
Compréhension du mandat	20
Échéancier de réalisation	5
Assurance qualité	5
Expérience du soumissionnaire sur le territoire de l'agglomération de la Ville de Montréal au cours des cinq (5) dernières années	20

D'approuver les critères d'évaluation tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité.



**09-236-13 Sainte-Anne en fleurs**

ATTENDU QUE suite à la lettre du 22 août 2013 du Comité Sainte-Anne en fleurs, à l'effet que des fonds sont disponibles dans le cadre de l'achat de boîtes de fleurs pour le fleurissement des deuxièmes étages de bâtiments de la rue Sainte-Anne;

ATTENDU QUE la Ville est en accord de transférer les sommes disponibles pour l'achat de certificats cadeaux à remettre aux gagnants de Sainte-Anne en fleurs;

ATTENDU QUE la Société de Développement Commercial fournira neuf (9) certificats cadeaux de 50.00 \$ qui seront dépensés dans la zone commerciale de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Ryan Young

Que la Ville rembourse la Société de Développement Commercial (SDC) pour un montant de 450.00 \$ pour l'achat de neuf (9) certificats cadeaux de 50.00 \$ à remettre aux gagnants de Sainte-Anne en fleurs.

D'autoriser la dépense et le paiement de 450 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-452-30-439 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**12. FINANCES**

**12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**12.2. AUTRES SUJETS**

**09-237-13 Adoption des comptes**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 10 septembre 2013;  
**535 439,73\$**

+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 août 2013  
**273 784,48\$**

**Total :** **809 224,21 \$**  
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 23 août 2013  
**298 025 ,29 \$**

Adoptée à l'unanimité.

**09-238-13 Adoption du processus budgétaire 2014**

ATTENDU QUE le conseil municipal doit adopter le budget 2014 avant le 31 janvier 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver le document de processus budgétaire 2014 tel que présenté par la direction générale daté du 3 septembre 2013 dont copie est jointe en annexe «A».

Adoptée à l'unanimité.

**09-239-13 Adoption du processus budgétaire Programme Triennal d'Immobilisation (PTI) 2014-2015-2016**

ATTENDU QUE le conseil municipal doit approuver le document de processus budgétaire Programme Triennal d'immobilisation 2014-2015-2016 (PTI) tel que présenté par la direction générale et daté du 3 septembre 2013;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

D'approuver le document de processus budgétaire Programme Triennal d'immobilisation 2014-2015-2016 (PTI) tel que présenté par la direction générale et daté du 3 septembre 2013; dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

**09-240-13 Facturation d'Hydro-Québec – Réfection de la rue Sainte-Anne – Phase III**

ATTENDU QUE dans le cadre de la convention quant à l'enfouissement des réseaux existants touchant l'enfouissement des services publics sur la rue Sainte-Anne (Phase 3), la Ville s'est engagée à assumer les frais de surveillance des travaux d'enfouissement des utilités publiques autres qu'Hydro-Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser le remboursement d'une somme de 47 864,77 \$, taxes incluses, à la société Hydro-Québec correspondant aux frais de surveillance des travaux d'enfouissement d'utilités publiques.

D'autoriser la dépense et le paiement de 47 864,77 \$, taxes incluses, à même le règlement numéro 736.

Adoptée à l'unanimité.

**13. ADMINISTRATION ET GREFFE**

**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET  
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE  
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.3. AUTRES SUJETS**

<b>09-241-13</b>	<b>Confirmation mandatant l'Union des municipalités du Québec comme mandataire du regroupement d'achat d'assurances de dommages et de gestionnaire de risques</b>
------------------	---

ATTENDU QUE conformément aux articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 et suivants du *Code municipal*, la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue souhaite joindre à nouveau l'Union des municipalités du Québec et l'un de ses regroupements pour l'achat en commun d'assurances de dommages ainsi que pour des services de consultant et de gestionnaire de risques, pour la période 2014-2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Gerry Lavigne

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue :

Joigne à nouveau, par les présentes, l'un des regroupements d'achat de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat en assurances de dommages, à octroyer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Autorise le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intitulée «ENTENTE du regroupement Municipalités de l'Île de Montréal relativement à l'achat en commun d'assurances de dommages et de services de consultant et de gestionnaire de risques 2014-2019», soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récitée au long.

Adoptée à l'unanimité

**09-242-13 Appui aux démarches de la  
Fédération canadienne des  
municipalités (FCM) sur la  
sécurité ferroviaire**

- ATTENDU QUE des matières dangereuses circulent sur le réseau ferroviaire traversant les zones urbaines;
- ATTENDU QUE le territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est traversé par plusieurs lignes de trains qui servent à la fois à assurer un moyen de transport pour les travailleurs et les voyageurs qu'à transporter de la marchandise et des matières dangereuses;
- ATTENDU QUE depuis la tragédie de la Ville de Lac-Mégantic, le gouvernement fédéral a réagi en mettant en place un système de suivi des convois ferroviaires transportant les matières dangereuses;
- ATTENDU QUE le gouvernement fédéral doit être plus proactif dans l'établissement de nouvelles mesures de sécurité entourant le transport ferroviaire afin d'éviter que d'autres tragédies civiles et environnementales ne surviennent;
- ATTENDU QU' un groupe de travail municipal en sécurité ferroviaire nationale a été créé par la Fédération canadienne des municipalités sur la base d'un partenariat fédéral-municipal, en vue de l'élaboration d'un plan d'action national visant à protéger les municipalités des tragédies ferroviaires telles que celles survenues à Lac-Mégantic et à Calgary;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par James Anderson

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue appuie les démarches initiées par la Fédération canadienne des municipalités en vue d'assurer la sécurité ferroviaire.

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue demande à la FCM et au groupe de travail de se pencher notamment sur les éléments suivants :

- La vitesse des trains de marchandises qui circulent sur les voies ferrées traversant les zones urbaines;
- La vibration engendrée par le passage des trains de marchandises ayant des répercussions néfastes sur les immeubles longeant les voies ferrées ainsi que sur la population qui vit près de ces voies ferrées;
- L'ensemble des règles de sécurité ferroviaire et de transport par train des matières dangereuses;

Il est en outre résolu :

D'inviter la population annabellevoise à signer la pétition en ligne initiée par le maire Bill Steinberg de la Ville de Hampstead visant à faire interdire le transport par train de matières dangereuses dans les grandes villes du Canada.

([www.change.org/](http://www.change.org/) <<matières dangereuses>> ou <<hazardous materials>> dans le moteur de recherche en haut de la page d'accueil.)

De transmettre copie de cette résolution :

- Au député fédéral de la circonscription du Lac Saint-Louis;
- À la Fédération canadienne des municipalités;
- Aux villes liées de l'agglomération de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

## 14. RESSOURCES HUMAINES

### 14.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## 15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

<b>09-243-13</b> <b>Avis de motion du règlement numéro 757 relatif au contrôle de l'éclairage extérieur de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue</b>
--

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 757 relatif au contrôle de l'éclairage extérieur de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

<b>09-244-13</b> <b>Avis de motion du règlement numéro 510-132 relatif au stationnement sur les rues Aumais, Meloche, et boulevard Industriel</b>
---

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 510-132 relatif au stationnement sur les rues Aumais, Meloche et le boulevard Industriel.

## 16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 12 août 2013 au 6 septembre 2013;
- Liste des commandes du 1<sup>er</sup> août 2013 au 31 août 2013;
- Compte-rendu du comité de Sécurité publique du 12 juin 2013;

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

<b>09-245-13 Levée de la séance</b>
-------------------------------------

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 43

Adoptée à l'unanimité.

---

Francis Deroo  
Maire

---

Lucie Gendron  
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes  
sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro  
0220-100 8701*